



## **AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil municipal de Val-d'Or statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 3 avril 2023, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855 de la 2<sup>e</sup> Avenue, à Val-d'Or.

**291, chemin de Val-du-Repos** : Demande de dérogation mineure présentée par Géoposition arpenteurs-géomètres inc. pour le compte de M. Antony Paquin, visant à fixer à 33 mètres plutôt qu'à 50 mètres, comme le prescrit la réglementation, la largeur minimale applicable au terrain projeté à être formé de la propriété désignée comme étant le lot 4 952 561 et une partie du lot 6 225 259 du cadastre du Québec.

**293, chemin de Val-du-Repos** : Demande de dérogation mineure présentée par Géoposition arpenteurs-géomètres inc. pour le compte de Mme Brigitte Giroux, visant à fixer à 20 mètres plutôt qu'à 50 mètres, comme le prescrit la réglementation, la largeur minimale applicable au terrain projeté à être formé de la propriété désignée comme étant le lot 4 952 579 et une partie du lot 6 225 259 du cadastre du Québec, ainsi que de fixer à 2 mètres plutôt qu'à 4 mètres la marge latérale nord applicable à un garage privé isolé projeté sur ce même terrain.

**875 à 877, 3<sup>e</sup> Avenue** : Demande de dérogation mineure présentée par Promotuel, société mutuelle d'assurance, visant à fixer à deux plutôt qu'à une, comme le prescrit la réglementation, le nombre d'enseigne autorisé à être fixée à la façade du bâtiment principal érigé sur la propriété désignée comme étant le lot 2 297 648 du cadastre du Québec.

Dans l'éventualité où le conseil municipal acceptait ces demandes de dérogation mineure, le tout serait dès lors considéré comme étant conforme à la réglementation municipale.

Au cours de cette séance, le conseil entendra toute personne désirant s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir ses commentaires écrits au Service du greffe, 855, 2<sup>e</sup> Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8 ou à l'adresse électronique suivante: [greffe@ville.valdor.qc.ca](mailto:greffe@ville.valdor.qc.ca) au plus tard le vendredi précédant la séance.

**DONNÉ à Val-d'Or**, le 15 mars 2023.

**Signé**

**M<sup>e</sup> ANNIE LAFOND, notaire  
Greffière**